

Année scolaire : 2025 / 2026

# DOSSIER D'INSCRIPTION PÉRISCOLAIRE

**À retourner impérativement avant le 04 juillet 2025**

*Les dossiers déposés hors délais (après le 04 juillet 2025) seront examinés en fonction des disponibilités restantes début septembre pour une éventuelle prise en compte à compter du lundi 15 septembre 2025.  
Tout dossier incomplet ne sera pas traité.*

## CADRE RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

Reçu le : ..... / ..... / ..... Enregistré le : ..... / ..... / .....

Réponse le : ..... / ..... / .....

Favorable  Défavorable

### 1 RENSEIGNEMENTS RELATIFS À L'ENFANT

Nom : ..... Prénom(s) : .....

Date de naissance : ..... / ..... / .....

Ecole fréquentée à la rentrée 2025/2026 :

École Maternelle du centre  École Élémentaire Simone Veil **Classe** : .....

Allergies alimentaires ou autres :

Oui  Non

Menu au choix :

Avec viande  Sans viande

Bénéficiaire de l'AEEH :  Oui  Non

### 2 RESPONSABLES LÉGAUX AUTORISÉS À VENIR CHERCHER L'ENFANT

	Responsable 1	Responsable 2
Nom		
Prénom		
Situation familiale		
Adresse		
Téléphone 1		
Téléphone 2		
Courriel		
N° allocataire CAF		

### 3 AUTRES PERSONNES AUTORISÉES À VENIR CHERCHER L'ENFANT

Nom	Prénom	Qualité (grand parent, oncle, tante etc.)	Téléphone

### 4 INSCRIPTION ANNUELLE AUX ACCUEILS

	Périscolaire matin	Restauration	Périscolaire soir 17h15	Périscolaire soir 18h00
LUNDI				
MARDI				
JEUDI				
VENDREDI				

  

	Matin	Après-midi	Journée
MERCREDI			

L'accueil à la ½ journée sans repas ne pourra s'effectuer que sur l'une ou l'autre (matin ou après-midi)

### 4 DOCUMENTS À FOURNIR

- Livret de famille
- Carnet de santé
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Attestation d'assurance de responsabilité civile
- Coupon du règlement intérieur rempli et signé (à demander en mairie)
- PAI (si problèmes alimentaires ou autres)
- Ce document dûment rempli
- Jugement si divorce ou séparation avec mention garde d'enfant

Je soussigné(e) .....

représentant(e) légal(e) de l'enfant .....

certifie exact les renseignements donnés ci-dessus (*sauf indication contraire transmise par écrit, les autorisations sont valables pour la durée de l'année scolaire 2025/2026*)

Fait à ..... le .....

Signature(s)